

« On observe une mutation du capitalisme d'une manière générale »

ENTRETIEN

Séverine Saint-Martin est présidente du pôle Méditerranée de l'Union régionale des Scop (Urscop) en Occitanie et 9^e adjointe à la Ville de Montpellier déléguée au renouveau démocratique et à l'innovation sociale. À l'occasion du mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS), cette ancienne dirigeante d'une entreprise coopérative analyse pour La Marseillaise la place et l'essor de cette nouvelle forme d'économie qui modifie les rapports sociaux et avec la nature.

La Marseillaise : Quelles sont les missions principales du pôle Méditerranée de l'Union régionale des Scop (Urscop) en Occitanie ?

Séverine Saint-Martin : Les missions de cette structure sont d'accompagner la création et la croissance des entreprises coopératives. Soit un réseau d'environ 300 sociétés coopératives. Les deux-tiers sont des Scop (Société coopérative de production) et un tiers sont des Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Nous connaissons ces dernières années une croissance de 30% du nombre de sociétés coopératives. Le nombre d'emplois créés dans ce cadre a aussi augmenté de près de 50%.

Quelle est la dynamique de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Occitanie ?

S. S.M. : C'est une économie qui possède une dynamique assez extraordinaire. Cela s'explique à deux titres à mon avis. Globalement, si on reprend la genèse de l'ESS, elle est très ancienne. Les premières associations ouvrières et coopératives remontent à la première moitié du XIX^e siècle. Mais le contexte actuel fait que cette économie est celle dont nous avons le plus besoin. Cette économie répond aux enjeux de notre société. On voit bien que la dimension sociale, écologique et sociétale fait l'objet ces dernières années d'un intérêt croissant. La notion de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est de plus en plus évoquée. On voit aussi qu'avec l'Agenda 2030 ou la loi Pacte et les entreprises à missions, on entre dans une nouvelle ère de l'économie, avec l'attente qu'elle contribue à une société plus durable, solidaire, équitable et juste. On observe une mutation du capitalisme d'une manière générale. Il a connu plusieurs cycles et aujourd'hui on était plutôt dans un capitalisme financier avec tous les excès que cela a engendré. Que ce soit en termes d'inégalités ou d'impact écologique.

Quels sont les avantages d'une Scop



Pour Séverine Saint-Martin, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans le soutien et le développement de l'ESS. PHOTO DR

et d'une Scic par rapport à des entreprises classiques ?

S. S.M. : Les sociétés coopératives, qu'elles soient sous forme de Scop, c'est-à-dire qu'elles incluent les salariés, ou de Scic, qu'elles incluent l'ensemble des parties prenantes, incarnent une autre façon d'entreprendre, de produire, de consommer et de vivre sur un territoire. C'est remettre l'économie à sa juste place comme un moyen au service de la société et non comme une fin en soi. Et c'est pour cela que le modèle coopératif connaît cette progression. Les Scic en sont un très bel exemple.

« L'ESS doit remettre l'économie à sa juste place comme un moyen au service de la société »

Pouvez-vous partager des exemples en Occitanie de certaines sociétés coopératives porteuses d'avenir ?

S. S.M. : Sous forme de Scic, la société Railcoop a pour objectif de remettre en service des lignes de chemins de fer sur des lignes secondaires. Aujourd'hui, ce projet entrepreneurial a 134 000 sociétaires, c'est-à-dire des citoyens qui ont envie de participer car il y a une utilité sociale reconnue derrière. L'ESS est pionnière sur l'économie circulaire. La société coopérative, Oc-Consigne, restructure de son côté une filière de recyclage dans le domaine de tout ce qui bouteilles de vin ou de consommation courante. C'est un chemin

très vertueux pour l'économie car on voit bien qu'il faut relancer la consigne. Ce modèle a peut-être été abandonné, mais il faut le restructurer. Oc-Consigne est un projet coopératif d'ampleur au niveau de Montpellier.

On se rappelle de la loi sur l'ESS portée par Benoît Hamon en 2014, mais depuis, est-elle assez soutenue au niveau national par le gouvernement actuel ?

S. S.M. : En tout cas, on peut apprécier le retour d'une délégation de l'ESS au niveau national, rattachée au Premier ministre. Ça montre aussi que l'ESS est une économie qui est prise au sérieux et qui est beaucoup citée pour inciter. On ne peut que se réjouir de ce côté transformateur de l'économie. Après, je crois qu'il y a encore des soutiens à formaliser, notamment au niveau des Scic, qui sont peut-être un modèle plus jeune et nécessitent un arsenal législatif plus pointu dans le but d'accompagner et de sécuriser leur développement. Je crois sincèrement qu'il y a une vraie attention portée par les collectivités territoriales et le gouvernement. Dans la mesure où, par exemple, la moitié des Scics au niveau national compte une collectivité dans son capital. C'est plus le rôle des collectivités que du gouvernement. Ce dernier est davantage là pour essayer d'accompagner et de légiférer. Chacun son rôle. Il y a une course contre la montre pour réaliser les objectifs de développement durable qu'on s'est fixés. Et cela passe par un soutien à l'ESS, mais pas uniquement. L'ESS doit servir à inspirer de bonnes pratiques dans une économie plus conventionnelle, comme les dividendes salariés, qui sont une bonne chose.

Entretien réalisé par Hugo Tortel